

tions générales, et gouvernement Laurier maintenu au pouvoir par une majorité plus considérable. — Naufrage aux sept Iles du vapeur St Olaf, perdu corps et biens. — Mgr l'Archevêque de Québec accepte d'agir comme arbitre du conflit entre les manufacturiers et les ouvriers de Québec.

DÉCEMBRE.— Elections provinciales générales.— Cabinet Parent maintenu au pouvoir par plus de 60 députés ministériels sur 73.

Conflit entre les manufacturiers de cuir de Québec et leurs ouvriers soumis à l'arbitrage de l'Archevêque de Québec. — Décès de M. le Juge Alphonse Ouimet.

### Notre poète national

Il est généralement connu parmi nous que notre poète national, M. Octave Crémazie, est décédé au Havre, le 16 janvier 1879, au numéro 19, rue Bernardin-de-Saint-Pierre.

On sait également qu'il était connu en France sous le nom de Jules Fontaine, et que ses restes mortels reposent dans le cimetière du Havre. Mais on ignorait, jusqu'à dernièrement, l'endroit de sa fosse. Grâce aux recherches d'un canadien-français qui n'a pas voulu quitter la France sans aller passer quelques jours au Havre, le " Courrier du Havre " nous apprend que la tombe de Crémazie repose dans le cimetière du Havre, en arrière de la chapelle, dans la 4<sup>e</sup> division, lettre Z-25, tout à côté de Madame Leroy, née Manchon, décédée le 15 juillet 1895.

" Qu'un monument soit élevé dans le cimetière du Havre pour marquer l'endroit où Crémazie a été inhumé en 1879, c'est fort bien, dit l'un de nos journaux. Mais un comité devrait se former, à Québec, dans le but de faire transporter ici les restes de notre grand poète, et c'est à Québec que ses compatriotes devraient s'occuper de lui élever un monument. "

C'est aussi notre manière de voir.

### Chronique religieuse

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, Monsieur l'abbé Herménégilde Gui a été nommé vicaire à Saint-Anselme.

Monsieur l'abbé A. E. Boilard va exercer temporairement le Saint ministère dans la paroisse canadienne-française de Saint-Roch, Fall River, à la demande de Monsieur le Curé Th. Giguère et de Monseigneur l'Evêque de Providence.